



L'INFORMATEUR

SPÉCIAL MARS 2024

Bulletin d'information de Saint-Placide



TOURNÉE DE VISITES RÉSIDENTIELLES PAR LBP ÉVALUATEURS AGRÉÉS POUR LA MISE À JOUR DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

La Municipalité de Saint-Placide souhaite informer les citoyens que la firme LBP Évaluateurs agréés, mandatée par la Municipalité, procédera au cours des prochains mois à deux exercices obligatoires pour mettre à jour le rôle d'évaluation foncière : le maintien de l'inventaire des immeubles et le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation.

Maintien de l'inventaire

Le maintien de l'inventaire des immeubles, réalisé au minimum tous les neuf ans, vise à vérifier l'exactitude des données pour chaque immeuble inscrit au rôle d'évaluation. La fiche de chaque immeuble est mise à jour en relevant tous les travaux de rénovation ou de construction ayant été effectués, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des propriétés, au cours des neuf dernières années, et qui n'ont pas déjà été inscrits à cette fiche. Dans le cas où le propriétaire est absent lors de la visite de l'inspecteur, une inspection extérieure sera faite et ils vous laisseront un formulaire à compléter.

Rappelons qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble est dans l'obligation de rendre disponibles à l'évaluateur les renseignements dont ce dernier a besoin dans l'exercice de ses fonctions.

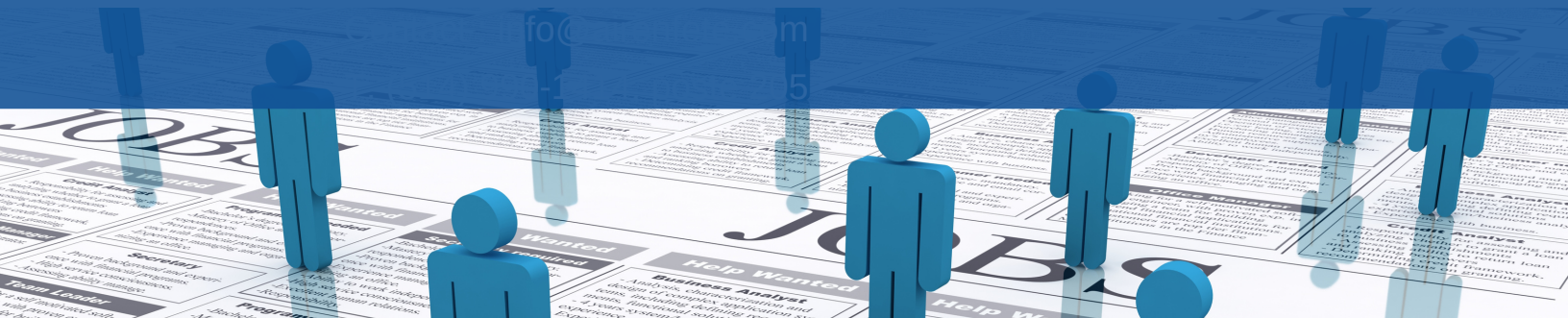
En conformité avec l'article 15 de ladite Loi, les inspecteurs seront munis d'une carte d'identité, sur laquelle apparaît sa photographie, délivrée ou certifiée par le greffier de la MRC de Deux-Montagnes ainsi que par l'évaluateur agréé, ou leur représentant s'il y a lieu. À noter que les inspecteurs seront aussi identifiés à l'aide d'un dossard.

En vertu de l'article 16 de ladite Loi, le propriétaire ou l'occupant qui refuse l'accès du bien à l'évaluateur ou à son représentant, sans excuse légitime, commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 50 000 \$.

Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation en septembre 2024

Rappelons que la confection du rôle d'évaluation pour les années 2025, 2026 et 2027 a débuté en février dernier avec une collecte d'information de ventes de propriétés, par le biais d'enquêtes postales. Les données recueillies ont déjà été analysées et traitées par les évaluateurs. Cette démarche, faite tous les trois ans, se conclura en septembre 2024 avec le dépôt d'un nouveau rôle.

Les données recueillies lors des visites résidentielles avant septembre seront consignées dans le dépôt du nouveau rôle d'évaluation. Ensuite, la mise à jour du rôle se fera en continu pour les visites effectuées après septembre, dans un souci de préserver l'équité entre les propriétaires fonciers.



La Municipalité est actuellement à la recherche de candidats

PRÉPOSÉ AU QUAI MUNICIPAL

LES RESPONSABILITÉS

- Contrôler et gérer l'accessibilité au quai municipal ;
- Tenir un registre des vignettes et faire la perception requise en vertu de la réglementation prévue ;
- Faire respecter tous les articles de la réglementation municipale relative au quai ;
- Veiller à la propreté du quai et à l'entretien rigoureux des toilettes municipales ;
- Effectuer la promotion des activités touristiques locales et régionales et répondre à toute question s'y rapportant ;
- Assister les employés des travaux publics au besoin.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Être débrouillard, autonome et dynamique ;
- Avoir des aptitudes en communication et de l'entregent ;
- Détenir un permis de conduire valide (un atout) ;
- Détenir une formation de premiers soins (un atout).

Le poste est d'une durée d'environ 16 semaines, débutant le 3 juin 2024, à raison d'environ 40 h par semaine, selon un horaire de travail variant en fonction de l'achalandage et de la température. Le candidat devra être disponible du dimanche au samedi, de jour, selon les besoins de la municipalité.

DATE LIMITE DU CONCOURS

Les personnes intéressées et qui répondent adéquatement aux exigences établies sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt au plus tard le 19 avril 2024 à l'adresse courriel loisirs@saintplacide.ca

EMPLOI ÉTUDIANT – COMMIS DE BUREAU

LES RESPONSABILITÉS

- Recevoir les demandes de renseignements présentées par téléphone, en personne ou par voie électronique et les acheminer à la personne concernée ;
- Effectuer différentes tâches générales de bureau telles que la mise en page de documents ainsi que l'entrée de données dans le système informatique ;
- Participer au classement des documents reliés à l'administration générale et le suivi du calendrier de conservation et du plan de classification ;
- Apporter un soutien administratif au personnel de la Municipalité et effectuer toutes autres tâches que pourraient lui demander son supérieur.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Être débrouillard ainsi que multifonctionnel ;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Posséder une excellente connaissance des logiciels de la suite Office ;
- Discrétion, autonomie, initiative, souci du détail et sens de l'organisation ;
- Expérience minimale ;
- Être étudiant à temps plein (joindre une preuve de fréquentation scolaire) ;
- Avoir complété au moins un (1) an d'études collégiales.

Le poste est d'une durée d'environ 16 semaines, débutant le 3 juin 2024, à raison de 34 h par semaine. Le candidat devra être disponible de jour du lundi au vendredi midi.

DATE LIMITE DU CONCOURS

Les personnes intéressées et qui répondent adéquatement aux exigences établies sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intérêt au plus tard le 19 avril 2024 à l'adresse courriel dg@saintplacide.ca

**Tu es autonome et tu es renommé comme étant
une personne ayant un bon sens de l'organisation,
tu es l'employé que l'on recherche ?**



[MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE](#)



[MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE](#)